

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences SEANCE N° 276 – 17 MAI 2017

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université Montpellier 2 du 29 avril 2011 - *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -

Le **mercredi 17 mai 2017**, à 9h20, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 11 mai 2017, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, Salle de cours 23.01 - bâtiment 23 du Campus Triolet.

Membres en exercice : 39

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **24 membres présents ou représentés** -

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 276 :

- 1- Introduction,
- 2- Approbation du PV n°275,
- 3- Plan Campus,
- 4- Présentation du règlement intérieur de la structure CMI-Figure UM,
- 5- Présentation du règlement des examens L et M,
- 6- Vie du campus,
- 7- Vote de conventions,
- 8- Questions diverses.

Vote n° 1 : Validation du Procès-Verbal n° 275 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 19 avril 2017.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 6

Défavorable : 0

Favorable : 18

Le PV n° 275 - Conseil du mercredi 19 avril 2017 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 2 : Vote de la subvention demandée par l'association ARTIO relative au 4L Trophy pour un montant de trois cent euros (300€).

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 9

Défavorable : 12

Favorable : 0

La subvention demandée par l'association ARTIO relative au 4L Trophy recueille un avis DEFAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 3 : Vote de la subvention demandée par l'association GNUM relative au projet Protect Mada pour un montant de trois cent euros (300€).

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

La subvention demandée par l'association GNUM relative au projet Protect Mada recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : Vote de la convention de partenariat entre :

- le Comité pour le Développement de l'Economie Régionale et la Faculté des Sciences de Montpellier,
- l'Université Gadjah MADA, Indonésie et la Faculté des Sciences de Montpellier.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

L'ensemble des conventions susmentionnées recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : Vote de la convention de mise à disposition de locaux entre le Centre National de la Recherche Scientifique Délégation Languedoc Roussillon et la Faculté des Sciences de Montpellier.

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

La convention de mise à disposition de locaux entre le Centre National de la Recherche Scientifique Délégation Languedoc Roussillon et la Faculté des Sciences de Montpellier recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 6 : Vote des avenants à la convention de partenariat projet Unisciel 2014-2015 «Biomeval» et « BSF ».

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

Les avenants à la convention de partenariat projet Unisciel 2014-2015 «Biomeval» et « BSF » recueillent un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

L'ordre du jour étant épuisé, la **10^{ème} SEANCE** - année universitaire 2016-2017 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 11h55.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 276,
Fait à Montpellier, le 17 mai 2017

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

**CALENDRIER DES CONSEILS
DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER
ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017**

| Conseil | Date | Lieu |
|-----------------------|---------------------------------|-------------|
| Conseil n° 277 | Mercredi 14 juin 2017 - 8H45 | SC 12-01 |
| Conseil n° 278 | Mercredi 12 juillet 2017 - 8H45 | Amphi 23-01 |